



mairie de **Clamart**



Clamart, le 14 novembre 2015

Chère Madame, cher Monsieur,

Les attentats qui frappent notre pays nous amènent à vous écrire pour vous communiquer toutes les informations nécessaires à la sécurité de nos enfants.

Les écoles, plus encore que d'autres équipements publics, peuvent constituer une cible pour les terroristes qui veulent mettre à mal notre modèle de civilisation et ses valeurs.

Aussi, nous avons décidé conjointement de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Des barrières supplémentaires viennent d'être installées pour interdire le stationnement aux abords des écoles. Les véhicules contrevenants seront enlevés et placés en fourrière,
- Concernant les entrées et sorties des écoles et des centres de loisirs, une présence humaine conjointe des équipes de la Ville et de l'Education Nationale viendra renforcer les contrôles et la sécurité sur les temps d'accueil,
- Toute personne quelle qu'elle soit, souhaitant entrer dans l'école, est susceptible de se voir demander la présentation d'une pièce d'identité, sous peine de se voir l'accès refusé. Les prestataires de sociétés extérieures, en particulier, doivent en outre se munir d'un identifiant de leur employeur.
- Jusqu'à nouvel ordre, les voyages ainsi que toutes les sorties scolaires et périscolaires, en car ou à pieds, sont annulés, y compris les NAP extérieures.

La Police Nationale, joignable au 17, et la Police Municipale, que vous pouvez contacter grâce au 0800 08 08 17, restent à votre disposition pour toute difficulté.

Par ailleurs, nous appelons chacun à la plus grande vigilance. On dit souvent que la sécurité est l'affaire de tous ; cela est aujourd'hui plus vrai que jamais.

Certains que vous comprendrez le bienfondé de ces mesures malheureusement nécessaires, nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s des évolutions qui pourraient y être apportées.

Dans cette attente, déterminés à assurer la sécurité de nos enfants, nous vous prions d'agrèer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Olivier BOISSIERE

Le Maire,
Vice-Président du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine

Jean-Didier BERGER